

A- **Définition sociologique et anthropologique de la famille malgache contemporaine.**

Les communautés de **Madagascar** donnent l'impression d'une très grande diversité. Les structures sociales fondées sur la parenté, sur l'affinité, l'alliance et le voisinage très fortement hiérarchisées varient d'une région à l'autre. Malgré les diverses spécificités régionales, la société malgache possède globalement une unité culturelle forgée par l'histoire et que l'on rencontre des traits généraux communs rencontrés à travers le pays.

La famille peut être comprise dans le sens plus large (famille étendue) « mpihavana » ou dans le sens restreint (famille nucléaire) « ankohonana » et/ou « fianakaviana ».

L'unité sociale de base à Madagascar est la famille. La dénomination du mot « famille » fait référence dans le contexte malgache, comme dans maintes sociétés africaines, à la famille élargie : grands-parents, oncles et tantes, nièces et neveux, cousins et cousines... On englobait dans le terme de famille les individus liés au clan soit par le mariage ou l'alliance soit par le réseau de connaissances proches (Ottino, 1998). La consanguinité et le degré de parenté ne représentaient pas la condition majeure pour être considéré comme membre de la famille, l'important était la solidarité que les membres se montraient entre eux au quotidien, assurant ainsi une cohésion sociale à laquelle chacun pouvait espérer intégration et protection.

Le « fihavanana ». Les personnes qui partagent la même source de vie « aina », issues du même parent fondateur sont les « havana » ou les parents, et sont liées par le fihavanana, c'est-à-dire le « lien de parenté ». Le partage d'un même territoire source de vie « aina » crée aussi un lien assimilable à un lien de parenté pour les voisins, les villageois car ils partagent la même source de vie qu'est la terre. Aussi, toutes les personnes liées par une même source de vie sont des « mpihavana » ou des « havana », littéralement « la famille ». Leur relation est régie par le fihavanana qui est « une manière spécifique de penser et de vivre les relations interpersonnelles » (Dubois, 2002).

La structure de la famille malgache est composée de différents types de parenté ;

- Famille nucléaire; « ankohonana » formée par les deux parents et le ou les enfants et qui constitue toujours le modèle dominant à Madagascar.
- Famille élargie ; « mpihavana » qui se recoupe en lignages, axée sur les liens de parenté ancestrale, de localité et de patrimoine
 - Parenté de la descendance et de la localité ; détermine le groupe de personnes auquel appartient et s'identifie un individu en raison de sa naissance, ainsi se définit la filiation paternelle et maternelle qui s'étend et s'imbrique dans la famille élargie créant le lien de l'ancestralité. L'individu s'identifie ainsi à ses origines ancestrales. Les familles sont originaires de villages là se trouve le tombeau où l'on retournera auprès de ses ancêtres au moment de sa mort ; le Tanindrazana « la terre des ancêtres ».
 - Parenté par le patrimoine ; l'individu s'identifie à son appartenance à un clan d'origine en relation à son village, et à leurs cultures ancestrales. L'individu s'identifie avec ses co-héritiers. Des cohéritiers à un même patrimoine qui se définissent comme appartenant à la ligne de descendance. La parenté par le patrimoine englobe l'expression de « lova raiky », ou unité d'héritage, à la fois le patrimoine ou portion de patrimoine foncier et le groupe de cohéritiers au titre d'ayant droit qui y a accès. Ce patrimoine est constitué de propriété familiale ou ancestrale transmise héréditairement; le Tanindrazana, le village,

les biens communs de la famille, les terres, la vallée et les rizières, les troupeaux de zébus et les rituels familiaux.

- Parenté par l'affinité et par l'alliance qui détermine les apparentés « havana » et les familles plus ou moins élargies issues de son village unis par des liens de « fihavanana », une relation d'alliance et de solidarité entre des individus membres d'une famille « élargie » relativement à un patrimoine, que celui-ci prenne la forme d'un territoire, d'ancêtres communs, ou de ressources partagées,

B- Recension de données quantitatives et qualitatives relatives à l'évolution des configurations familiales : la structuration de la parenté, la socialisation des rapports humains entre les membres de la famille.

- 80% population rurale, attachée à la tradition, avec incidence progressive de la modernité et changement des valeurs. Notion d'exode rurale induite par la dégradation des conditions de vie surtout l'insécurité ambiante, entraînant une ruralisation des villes du fait que ces familles paysannes reproduisent leur mode de vie sur leurs nouveaux lieux de vie.
- Toute la structure sociale malgache repose sur la famille et sur les attaches avec la terre des ancêtres. C'est véritablement au niveau de cet espace social que la norme s'organise. C'est au sein de la famille que se résolvent les conflits, que se transmettent les héritages selon des règles connues de tous, c'est là, enfin, qu'existe une forme de sécurité sociale du fait de la solidarité dont doivent faire preuve les membres d'une même famille les uns envers les autres.
- En ce qui concerne les relations familiales, il faut, dans la société malgache, distinguer, les relations au sein de la famille élargie, véritable pilier de la pensée traditionnelle, des relations au sein de la famille nucléaire.

B1- Structuration de la parenté.

B11- Famille nucléaire, « ankohonana » composée par les parents et les enfants.

Les Parents.

Dans l'ensemble des sociétés traditionnelles malgaches, c'est en devenant parents qu'hommes et femmes accédaient au statut de citoyen à part entière. L'arrivée de l'enfant officialise l'union et lui donne tout son sens. La maternité et la paternité ont une grande importance dans la vie socioculturelle malgache. Elles donnent un statut aux individus, et permettent aux jeunes d'entrer dans la vie adulte. A la naissance d'un enfant, la parenté d'alliance s'établit entre les deux parents par le fait qu'ils sont désormais soudés par leurs enfants « mpiray anaka », et les obligations réciproques qui en découlent subsistent au-delà de la dissolution de l'union. Le mariage légal ou coutumier est un contrat entre deux êtres, mais il reflète également l'alliance des deux groupes. Il est fréquent de rencontrer dans le mariage, une circulation de personnes et de biens. Les filles partent agrandir le village de leur mari.

Selon la tradition malgache, le fait de fonder une famille signifie la continuité de l'anaran-dravy (de la génération) de par la naissance des héritiers. Pour les Malgaches, se marier signifie littéralement procréer, on dit « Ny hanambadian-kiterahana ». Lors du mariage, on souhaite aux jeunes mariés d'engendrer sept garçons et sept filles : « Miteraha fitolahy fitovavy » pour ainsi dire qu'un nombre

élevé d'enfants constitue une bénédiction devant se réaliser dans le mariage. Aussi, une femme stérile reste-t-elle une honte sociale.

Mariage et union. Les couples peuvent tout à fait cohabiter sans être officiellement mariés, seul l'accord des deux familles est nécessaire. Le plus souvent, en milieu urbain, ils font néanmoins enregistrer leur union à la mairie. Le mariage n'est pas un événement important, contrairement à d'autres obligations sociales telles que le famadihana (cérémonie de l'exhumation des morts) ou la circoncision. Les couples respectent cependant la forme traditionnelle du mariage : avant de cohabiter avec sa femme, l'homme doit demander sa main à ses parents et s'acquitter du vodiondry, la dot. Cette dot est aujourd'hui symbolique : elle se résume en une enveloppe contenant un exemplaire de chaque pièce de monnaie et de chaque billet de banque. Dans le sud de Madagascar, le non acquittement de la dot ou la défection du prétendant à participer aux différents rites et aux coutumes envers les parents et la famille de la future épouse lui soustrait le droit de reconnaissance de paternité sur ses futurs enfants.

Parfois, afin d'éviter que les parents ne s'opposent à un mariage, les individus choisissent un conjoint conforme aux attentes familiales.

Jusqu'à ce jour, la juridiction en vigueur ne comporte aucune disposition discriminatoire : la loi garantit l'égalité entre les sexes. L'homme et la femme ont vocation égale à transmettre et à acquérir des biens, ils sont soumis aux mêmes obligations résultant du mariage, et en cas de divorce, ils sont placés sous un régime d'égalité.

Les parents sont protecteurs. Ils sont présents et « acteurs » dans la vie des enfants. Dans les villages, les parents couvent tellement les enfants que ceux-ci restent dans le cercle familial et ne partent jamais. La culture malgache donne liberté et la faculté aux enfants non mariés de rester dans le foyer familial. Ils peuvent cohabiter avec les parents même au-delà de 30 ans. Le village s'agrandit au fur et à mesure que les garçons devenus grands se marient.

Avec l'arrivée de la modernité, le développement des relations sociales, le changement du contexte socioéconomique, l'histoire matrimoniale et génésique des jeunes couples actuels est différente de celle de leurs aînés. Le choix du conjoint est de plus en plus libre, il laisse plus de place aux préférences personnelles. Par conséquent, la vie de couple et la constitution d'une descendance sont moins contraintes par les pressions familiales et sociales. De même que les relations entre conjoints sont de plus en plus fondées sur les sentiments, les relations entre parents et enfants sont de plus en plus affectives. On observe un développement de relations familiales plus intimes autour du couple et de ses enfants.

Les Enfants.

Jusqu'au milieu du XXe siècle, « il est bien connu que les familles de toutes les ethnies de Madagascar attachent la plus haute importance à la possession du plus grand nombre d'enfants possible (...). Dans cette perspective, tout enfant est le bienvenu, même s'il est né en dehors d'une union socialement reconnue » Aujourd'hui, les populations merina accordent une grande importance à l'origine biologique de l'enfant, les enfants nés hors union ne sont pas bien accueillis.

Une descendance nombreuse est considérée comme le plus grand bien, tandis que la plus triste des conditions est celle de la femme stérile (Ramanantenasoa, 1993). Assurer sa descendance est une affaire primordiale, non pas tant pour avoir

quelqu'un sur qui compter pour ses vieux jours que pour avoir quelqu'un qui se chargera d'accomplir correctement le rituel funéraire qui permettra au parent défunt d'accéder à l'ancestralité (Ravololomanga, Schlemmer, 1996).

L'amour des enfants constitue une caractéristique majeure des familles malgaches, parfois on les appelle « sombin'ny aina, menaky ny aina » = une partie de soi-même, et qui témoigne de l'affection que les parents portent à l'endroit de leurs progénitures. « Ray ka mahanatranatra, Reny ka mahadinidika, lainga raha fitia no mihoatra an' Idada sy Ineny ». Père prévenant, mère confiante, affection qui dépasserait celle des parents serait mensonge.

Cependant il est important de souligner la préférence souvent attachée aux garçons qui semble être liée à la continuité du lignage combinée au souci lié à l'héritage. Dans plusieurs familles, l'héritage revient essentiellement aux enfants mâles.

Dans le contexte socioéconomique actuel, les couples s'accordent sur le nombre d'enfants, en particulier sur le fait de limiter le nombre des enfants. Cette volonté d'avoir « peu d'enfants », c'est-à-dire moins de cinq, est relativement récente. En effet, les couples plus âgés en souhaitaient, à l'inverse, un nombre maximal. Pourquoi un tel changement ? D'une part, le coût de l'enfant a considérablement augmenté, alors que les revenus des familles restent très faibles. Les parents aspirent maintenant à envoyer leurs enfants à l'école. La scolarisation est gratuite, mais nécessite l'achat de fournitures. « Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, le souci des parents est désormais d'avoir le moins d'enfants possible, de pouvoir les soigner en cas de maladie, de les nourrir et de leur trouver un travail quand ils arrivent à l'âge adulte.

B12. La famille étendue.

Le « fihavanana » qui se recoupe en lignages, axé sur les liens de parenté ancestrale unissant les personnes de même sang, de localité et de patrimoine, avec une emprise considérable sur la famille nucléaire.

Le « fihavanana » englobe les relations sociales et familiales qui constituent l'un des piliers du fonctionnement de cette société traditionnelle malgache. Le fihavanana est l'expression des liens de parenté, avec tout ce que cela signifie en termes de droits et d'obligations individuels. Dans son interprétation élargie, ce terme exprime une relation d'alliance entre des individus membres d'une famille « élargie ». Il est alors la concrétisation des relations de solidarité relative à un patrimoine, que celui-ci prenne la forme d'un territoire, d'ancêtres communs, de ressources partagées, etc. (Aubert, 1999). Le fihavanana est lié aux origines, concept fondamental assimilé au lien social entre des individus généralement très proches, comme les parents ou les voisins, mais parfois plus éloignés, socialement ou géographiquement.

Plusieurs traductions du mot sont données comme « amitié », « parenté », « cohésion », « solidarité » ou « lien communautaire », mais aucune des traductions proposées ne parvient pourtant pas à restituer pleinement le sens du mot.

B2- Les rapports humains entre les membres de la famille.

La hiérarchisation de la société et partant des membres de la famille se fait par ordre décroissant. La pyramide commence en haut par les « ray aman-dreny » qui englobent les ancêtres, ensuite viennent les aînés et les adultes et enfin on retrouve les enfants.

B21. La socialisation des enfants.

La socialisation suppose généralement l'importance et l'intériorisation par les membres du groupe social des normes et valeurs typiques à la société d'appartenance, afin qu'ils s'intègrent à celle-ci. Les sociétés humaines étant constituées d'êtres de deux sexes (féminin et masculin), le processus de socialisation de leurs membres, en tant qu'inculcation de normes et valeurs est différencié selon l'appartenance à l'un ou l'autre sexe, en particulier durant l'enfance, et au niveau de la cellule familiale.

Le caractère traditionnel de la société malgache où la conscience collective est forte et encourage la reproduction de la société ; à quoi s'ajoute l'héritage colonial qui a introduit certaines images des femmes et des hommes (à l'instar de l'image positivée de la femme au foyer, bonne épouse et mère dévouée dans une société où c'est le rôle de l'argent qui est prépondérant). Or, c'est à partir des représentations des femmes et hommes adultes que s'effectue la manière dont sont socialisés les filles et les garçons.

Dès la naissance d'enfants, les Malgaches ont l'habitude de leur attribuer des tâches ou des responsabilités dont ils auront la charge ultérieurement. On dit des filles de « mpatsaka » ou chercheuses d'eau, et des garçons de « mpaka kitay » ou chercheurs de bois de chauffe. Selon la société malgache, la continuité sociale dépend d'un certain ordre établi. Or, cet ordre se maintient parce que les tâches sont précisément réparties, et que chaque individu s'efforce de s'exécuter à la hauteur de ce que lui dicte son statut.

Les filles et les garçons sont préparés à leurs futurs rôles dans la famille. La jeune fille, mère en devenir, est modelée à cet effet dans le cadre familial et communautaire à travers des séances d'apprentissage de l'art des tresses et des concours de beauté et de séduction « fampitaha ». Dans cette conception, « la femme doit toujours capter l'admiration de son mari » ou en malgache « Ny vady jerijery ». Le « kivarivary » (dînette avec de faux ustensiles de cuisine et de fausses denrées alimentaires), le « tsindrindriana » (sorte de jeu de la poupée), le « tsitranotrano » (jeux des petites cases), le « tsikononkonona » (dînette avec de vrais aliments que les enfants s'amusent à cuire elles-mêmes), le tissage...sont d'autres jeux traditionnels pour filles.

Le garçonnet, est, lui préparé dès l'enfance à un futur rôle de chef de famille, de garant de la sécurité du foyer et du village, du pourvoyeur économique ainsi que de maître de la parole.

On lui inculque alors le devoir de faire preuve de courage et de témérité en toute circonstance. Si la petite fille apprend son futur rôle en observant sa mère, le garçon apprend en étant présent aux discussions des adultes, car plus tard, parler en public lui sera un grand honneur et une marque d'autorité. Les garçons jouent alors au « kifatifaty » ou « kimandevina » (jeu d'imitation de l'enterrement), à la chasse aux oiseaux...

B22. L'hommage aux aînés et aux ancêtres

Le valimbabena : A Madagascar, l'organisation sociale repose sur deux axes principaux ; la parenté et les groupes d'âge. A la tête de la hiérarchie se trouvent les personnes âgées. Chaque membre de la famille leur doit respect et obéissance et à partir d'un certain âge, elles arrêtent leurs activités pour être accueillies et prises en charge matériellement par leurs enfants. Le Valimbabena, littéralement traduit « Tes parents t'ont porté sur leurs dos pendant ton plus jeune âge et en retour, tu es censé t'en souvenir en faisant pareil avec tes parents pendant leur vieillesse ». Ceci consiste ainsi à rendre aux parents âgés tous les différents soins qu'ils ont prodigués à l'enfant lors de sa petite enfance et ce jusqu'au jour où il devient socialement et économiquement indépendant.

Le **solombodiakoho** pour honorer les parents et les aînés. Les présents que donnent les grandes personnes aux enfants à l'occasion de Noël empruntent le nom de certains morceaux de volaille. Noms, qui littéralement veulent dire « substitut de la cuisse du poulet destiné aux enfants ». Lors du nouvel an (jour de l'Asaramanitra), tous les membres de la famille élargie, les jeunes et les moins jeunes se font un devoir de rendre visite aux ancêtres et leur offrent le « **solom-body – akoho** ». Le derrière de la poule passait du temps des anciens pour le meilleur morceau et était destiné uniquement aux aïeux.

Le **famadihana**, généralement traduit par « retournement des morts ou exhumation » est une tradition des hauts plateaux. A Madagascar, cette cérémonie est devenue périodique, en général, tous les 5 ans. Pendant 3 jours, on honore les ancêtres dans une ambiance de fête et à cette occasion, les lindeuls de soie couvrant les restes mortuaires décomposés des plusieurs corps sont renouvelés.

C- Evolution de la configuration familiale dans le contexte de crise socioéconomique actuel.

- Lorsque les enfants ne résident pas avec leurs deux parents biologiques, généralement, la mère (cas des familles monoparentales) prend en charge son (ses) enfant(s) que le père soit décédé ou encore en vie. Les recompositions familiales et la précarité des familles monoparentales amènent souvent les grands-parents à jouer un rôle important dans la prise en charge de l'enfant.
- Malgré le fait que l'on assiste à une nucléarisation de la famille à Madagascar, les parents, en cas de difficultés financières, relationnelles ou de problèmes de santé suite à une rupture familiale, se tournent toujours en premier lieu vers leur famille proche. « Le réseau social sur lequel les ménages s'appuient en cas de difficultés est constitué principalement de groupes/personnes qui ont des relations de proximité avec eux. Lorsque les ménages décident de faire recours à ce réseau social, le schéma reste le même quel que soit le moment des difficultés : les familles proches/les parents en priorité, les membres du voisinage et les amis et enfin les collègues de travail. Les aides de type non alimentaire sont les plus courantes ».
- En milieu rural, et au plan des relations familiales, les occasions de se rencontrer pour renforcer le sentiment d'appartenance à la famille élargie gardent encore une place importante (famadihana, circoncision, mariage, fête religieuse). Le fihavanana se maintient notamment dans des circonstances ponctuelles qui sont celles de la construction d'une maison, de la participation à des cérémonies familiales, et aux prêts de petites sommes d'argent qui parfois sont sources de conflits. Malheureusement, des changements aux règles se sont opérés dans les

pratiques afin d'alléger les contraintes financières ; un seul représentant de chaque famille se manifeste aux festivités et cérémonies pour en diminuer les coûts d'organisation liés à la prise en charge des repas des convives, espacement dans le temps des cérémonies de famadihana et répartition des participations aux membres de la famille élargie.

Le Fihavanana est aujourd'hui menacé par l'appauvrissement des valeurs mises en avant par nos sociétés modernes, et fragilisé par les crises politiques et sociales successives qui ont frappé le pays. Et à l'image d'un équilibre fragile entre tradition et contraintes de la modernité qui s'installe, entre valeurs reconnues par la tradition et pratiques dans la réalité, on assiste à une progression de l'individualisme des ménages ou une nucléarisation progressive de la famille (Antoine et al., 1995 ; Kotoko, 1995 ; Pilon, 1997 ; Antoine, 2011). « Dans la crise, la redéfinition des espaces de solidarité conduit à la montée en puissance de nouveaux modèles familiaux plus « individualistes » et contractuels, qui mettent l'accent sur la famille nucléaire. Les dynamiques familiales reposent alors de plus en plus sur une articulation, d'une part, de principes de cohérence comme la nucléarisation et la solidarité entre l'ensemble des apparentés, mais aussi d'autre part, de phénomènes d'émiettement comme l'individualisation et l'instabilité matrimoniale » (Vimard, 1997, p.150)

Quelques cas critiques de **situation de risque** de perte de soins familiaux et de risque d'exclusion sociale, observés dans les grandes villes de Madagascar :

- a. En fuyant l'insécurité et en quête de conditions de vie plus clémentes, des familles entières quittent leurs villages pour s'installer en zones périphériques des villes, délaissant ainsi les champs et les laissant en friches, au risque de se faire dépossédés de leurs biens et héritages par les autres co-héritiers. Cette situation est source d'éclatement et de rupture familiale accentuant le risque d'exclusion sociale. Pour ces familles vulnérables (financièrement, socialement et psychologiquement) la précarité des conditions de vie empêche soit de pouvoir mettre en œuvre la solidarité familiale, soit d'en bénéficier.
- b. Les parents n'ont pas assez de moyens afin de couvrir les besoins fondamentaux de leurs familles et deviennent démissionnaires de leur mission de parents protecteurs. Des enfants sont placés comme domestiques ou sont confiés à d'autres familles afin de pouvoir survivre ou de participer en retour aux charges de la famille par de maigres rémunérations. Des enfants se retrouvent ainsi en situation de risque de traite, d'abus et d'exploitation sexuelle à des fins commerciales ou en sont déjà victimes.
- c. Dans certaines régions à risque, plus particulièrement, où les bandits - voleurs de zébus « dahalo » font encore la loi dans les communautés rurales, les jeunes filles sont constamment exposées aux risques de violences et d'abus sexuels. Aussi, comme moyen de les protéger, les parents préfèrent les confier aux bons soins d'un protecteur masculin afin de leur assurer un soit disant « sécurité », mais qui les expose au risque d'union précoce.
- d. Les enfants, sujets d'impulsions, de choix et de besoins inassouvis adoptent dans la majorité des cas des comportements déviés et déviants, définis comme non conformes aux règles familiaux et collectifs. Ils arrêtent leur

scolarité, exercent des petits métiers, et s'installent dans les rues des grandes villes, s'exposant ainsi à des risques physiques, immoraux et de débauches.

- e. Les parents n'ont pas assez de connaissances en matière de droits et de devoirs, de techniques éducatives et deviennent négligents envers leurs enfants, et parfois auteurs de maltraitance et de violence, et parfois complices même d'actes d'exploitation et d'abus de leurs propres enfants.
- f. Les parents n'ont plus assez de temps à consacrer à l'éducation et à l'encadrement de leurs enfants. Manque d'intérêt et carence affective des parents envers leurs enfants. Le manque de dialogue entre les générations. Ils ne constituent plus la référence parentale indispensable à la construction de la personnalité de l'enfant. Les enfants perdent ainsi les repères sociaux et familiaux nécessaires dans leur recherche de l'identité et leur préparation à la vie active. Les normes de la vie en société se perdent, sont méconnues des jeunes et/ou sont bafouées. Les jeunes ne connaissent plus les valeurs Malgaches prônées jadis de génération en génération, telles entre autres : le respect des aînés, l'esprit de « fihavanana » ou la solidarité, le civisme et le respect des lois, le respect des engagements, même verbaux.

D- Description (écrits, photos, vidéos) et analyse des dispositifs de soutien à la parentalité qui seraient les plus dynamiques et contribuant à l'empowerment chez les parents.

- 1- Réhabilitation des services d'état civil par le Programme **APAI-CRVS** ("Africa Programme on Accelerated Improvement of Civil Registration and Vital Statistics"), destinée à l'amélioration du système d'enregistrement de faits et d'établissement de statistiques de faits d'état civil, permettant ainsi à chaque citoyen de bénéficier de ses droits à l'identité, du respect de la confidentialité de ses données personnelles. La mise en œuvre des jugements supplétifs aux fins de régularisation officielle des naissances et l'obtention de pièces d'identité constitue une des activités stratégiques destinées aux membres des familles: les adultes pourront se marier légalement, pourront déclarer leurs enfants, qui, à leur tour, pourront avoir accès à l'école. Ils pourront participer aux élections, Il leur est acquis également les possibilités d'accès à un travail salarié. Ce programme s'étend sur 10 ans, d'ici 2027.
- 2- La **Stratégie Nationale de Lutte contre le Mariage des Enfants** qui a pour objectif global de « Protéger les enfants de l'union, du mariage et de la grossesse précoce », L'adoption de cette stratégie nationale fait suite à la campagne lancée par l'Union Africaine sur le mariage des enfants en 2015. Au niveau national, le taux de prévalence moyen est de 41,2%. Ce qui est élevé lorsque l'on pense aux nombreuses filles de moins de 18 ans qui doivent déjà faire face aux difficultés que le mariage précoce peut engendrer. L'objectif est de réduire de 41,2 % à 21,2 % le taux de prévalence du mariage des enfants à Madagascar en 2024», soit une diminution de 20 points d'ici 2024. Plusieurs partenaires interministériels collaborent avec UNICEF, et avec la participation des acteurs des 22 régions de Madagascar. Cette stratégie nationale est déclinée en quatre objectifs spécifiques visant : 1) le renforcement des capacités des communautés et des familles à prévenir l'union/le mariage des enfants, à les protéger et à les prendre en charge, à travers des actions visant le changement social et le changement de comportement ; 2) le renforcement des capacités des enfants à se protéger de l'union/mariage et de la grossesse

précoce, y compris par les pairs ; 3) la promotion de l'engagement des acteurs et le renforcement des capacités des services de protection des enfants en union/mariage et en situation de grossesse ;4) l'harmonisation et la coordination de toutes les actions de lutte contre l'union/le mariage des enfants. Ces quatre objectifs sont déclinés en 16 axes stratégiques traduits en plan opérationnel pour sept années de mise en œuvre.

- 3- Mise en place de **dialogues communautaires** et de conventions communautaires destinées à la prévention et aux traitements des cas de non droits, d'abus, de violence et de maltraitance à l'égard des couches de populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants. L'exemple du « DINABE », une charte communautaire entre habitants d'une localité, d'un village, ou d'une commune. Il est destiné à assurer la sécurité en cas de meurtre, de vols de zébus et autres actes de non droits. Dans son article 35, le Dinabe de la région Atsimo Andrefana stipule des sanctions envers les complices et les auteurs de viols, d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, et d'abus sexuels envers les enfants, les filles et les femmes. D'autres conventions communautaires ont été promulguées dans des localités et communes rurales du Sud pour le maintien des enfants à l'école, destinées à la lutte contre le mariage des enfants, et la non scolarisation des enfants, le traitement inégalitaire et des cas de traitement inhumain des filles et des femmes.
- 4- Développement du système de **micro-finance** familial et communautaire, notamment en direction des associations de paysans, des ménages et particulièrement aux femmes en zone urbaine et, en milieu rural, pour lutter contre la pratique de l'usure. La culture d'épargne peut être un facteur de sécurisation financière. Dans 11 communes du grand sud, ce système a permis aux membres des communautés d'économiser tout en se créant un filet de sécurité monétaire pour une stabilité financière à long terme. Un système qui leur permet de sortir du système d'assistanat et ne plus dépendre des bailleurs et des projets après la clôture de ceux-ci. Le système consiste à constituer une épargne communautaire par le biais d'une cotisation hebdomadaire de 50 centimes par membre, et environ 1 euro correspondant à une vente de bétail. Le règlement et la gestion du capital sont définis de manière consensuelle par les membres du comité. Chaque membre peut emprunter jusqu'au triple de sa contribution cumulative pour la mise en place de projets agricoles et d'amélioration de leur quotidien, et couvrir les besoins de la famille ; soins, santé, scolarité, autres.
- 5- Le Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) qui est financé par la Banque Mondiale, dans le cadre du programme Filets Sociaux de Sécurité. Ce sont des programmes qui transfèrent généralement de l'argent ou des bons/coupons au bénéfice des ménages pauvres pour leur procurer un niveau minimum de consommation. Le **transfert monétaire** conditionnel est octroyé au bénéfice des familles y compris les filles mères et les familles monoparentales très pauvres ayant des enfants en bas-âge ou en âge scolaire. L'objectif est d'améliorer l'accès des membres des familles, en particulier les enfants aux services sociaux de base comme la nutrition, l'éducation et la santé. Cela permet de prévenir la déperdition scolaire, la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et l'abandon des enfants afin de les maintenir dans la cellule familiale d'origine.

- a- L'allocation familiale **Vatsin'Ankohonana** - TMDH est un supplément de revenu destiné à appuyer l'intégration des enfants (moins de 10 ans) dans le système scolaire, et pour promouvoir l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans. Transfert mensuel de 20 000 Ariary à 40 000 Ariary par ménage (5 à 10 euros). 39 000 ménages bénéficiaires, répartis sur 6 districts.
 - b- L'appui scolaire par l'allocation familiale **Ndao hianatra** pour les mêmes ménages bénéficiaires du FSS - TMDH ayant des enfants âgés de 11 à 17 ans et/ou en CM2 ; 10 000 ariary à 20 000 ariary par enfant.
- 6- Les programmes de travaux publics à **Haute Intensité de Main d'œuvre** figurent parmi les éléments clés des systèmes de protection sociale. Il existe les travaux HIMO temporaires dans les cas des travaux adaptés aux situations d'urgence, et les travaux HIMO structurés qui sont basés sur les formations des bénéficiaires, les investissements et les entretiens. En général, ces programmes fournissent des revenus immédiats et un soutien aux participants aptes à travailler moyennant salaires ou autres compensations similaires telles que la nourriture. Ils sont souvent destinés non seulement à générer un emploi temporaire aux plus pauvres mais aussi à améliorer leurs compétences. Ils comportent essentiellement la création, la maintenance ou la remise en état des infrastructures et/ou la fourniture des services aux communautés.

Le Fonds de Développement Local (Fdl), établissement public national à caractère administratif a ainsi été créé pour soutenir ces actions de développement.

Presque 80 % des communes de la Grande-Île ont été appuyées par le Fdl. A ce jour, l'établissement public a pu financer, dans le cadre de subventions d'investissement, 1.041 sous-projets pour un montant total de 7,3 milliards Mga répartis dans 968 communes sur les 22 régions. Près de 630.000 emplois temporaires ont été créés à travers les projets à Haute intensité de main d'œuvre.

Les sous-projets concernent des travaux de réhabilitation ou de construction de pistes, d'écoles publiques et de bureaux administratifs. Ils interviennent également dans le secteur agricole, dans les infrastructures sportives et culturelles, dans les infrastructures de santé et dans les marchés ainsi que dans l'adduction d'eau potable, dans l'assainissement et dans l'électrification rurale.

Mis en œuvre dans tout Madagascar depuis trois ans, ces travaux HIMO concourent considérablement à accélérer et consolider la résilience des populations vulnérables tout en leur fournissant des sources supplémentaires de revenus. Pour Antananarivo, 4 000 personnes, mères et pères de famille ont réalisé les travaux, en touchant un per diem de 5000 Ariary (1,25 euro). Et grâce à ces travaux, près de 1000 ha de rizières sont irriguées correctement, suite à l'aménagement de 15 km de canaux.

- 7- La Stratégie Nationale de **Lutte contre la Violence** basée sur le Genre (SNLVBG) couvrant la période 2017-2021, répond aux préoccupations de l'Etat face à la recrudescence de violences post-crisis mais également pour faire face à ses engagements par rapport aux Objectifs de Développement Durables (ODD 3 et 5) et au Plan National de Développement (PND) 2015-2019. L'objectif général de la SNLVBG est de mettre à la disposition des acteurs un document de référence pour conduire les actions de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre, de manière coordonnée et efficace. De cet objectif général résultent les objectifs liés

aux axes stratégiques : 1) Contribuer aux actions de prévention des actes de violence basée sur le genre ; 2) Professionnaliser les interventions pour une prise en charge intégrée et adéquate de la victime de VBG ; 3) Assurer la réinsertion socio-économique des victimes de VBG et l'accompagnement psychosocial des acteurs ; 4) Accroître les capacités d'intervention, de coordination et de suivi/évaluation des actions de prévention et de réponse aux VBG, y compris en situation de crise humanitaire ; 5) Optimiser les résultats par des mesures d'accompagnement.

E· Relevés des thèmes et supports attractifs pour les parents. Définition des indicateurs permettant de mesurer la qualité de la relation parent-enfant.

1- Thèmes attractifs pour les parents :

- L'accompagnement éducatif de l'enfant, et notamment de l'adolescent ; compréhension des signes, approche éducative efficace, la relation affective.
- La réussite scolaire de l'enfant
- L'orientation scolaire de l'adolescent et du jeune.

2- Indicateurs de qualité de la relation parent – enfant :

- Satisfaction des besoins élémentaires de l'enfant ; accès aux soins et à la santé, accès à l'éducation et scolarisation, prévention contre la maltraitance et les violences, cohabitation avec les parents, accès à une alimentation régulière et saine, habillement approprié
- Participation des parents au suivi scolaire de l'enfant ; appuis scolaires, signatures des bulletins de notes, signature des correspondances avec l'établissement scolaire, présence des parents lors des journées portes ouvertes et rencontres avec les enseignants et lors des fêtes scolaires,
- Accompagnement des parents lors des consultations médicales chez le médecin,
- Présence de l'enfant lors des fêtes familiales avec des signes extérieurs d'appartenance familiale ; vêtements, prestations familiales en chansons, et danses chorégraphiées,
- Présence des membres de la famille lors des cérémonies religieuses et traditionnelles
- En cas de séparation des parents; rencontres régulières demandées, contacts réguliers et réciproques entre parents et enfants,

Olivier RANDRIANARIVELO, antenne de l'OPOI à Madagascar, août 2018.

Bibliographie.

- 1- Anne-Marie Coquelin, « Visages d'exclusion à Madagascar : une tentative d'analyse des dynamiques d'exclusion sociale et de leurs conséquences sur les acteurs », Pensée plurielle 2007/3 (n°16)

- 2- Frédéric Sandron, « LE FIHAVANANA À MADAGASCAR : LIEN SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS RURALES », Revue Tiers Monde 2008/3 (n° 195), p. 507-522. DOI 10.3917/rtm.195.0507
- 3- Frédérique ANDRIAMARO, Doctorante en Démographie, IRD / Université Paris X-Nanterre / Université Catholique de Madagascar
Valérie DELAUNAY, Démographe, IRD, Laboratoire Population Environnement Développement, UMR151 / Université Catholique de Madagascar
Evolution des structures familiales malgaches et prise en charge des enfants à Madagascar : une analyse à partir des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS)
- 4- Gastineau Bénédicte. Devenir parent en milieu Malgache. Évolution dans la province d'Antananarivo. In: Tiers-Monde, tome 46, n°182, 2005. Femmes, famille, fécondité. De la baisse de la fécondité à l'évolution du statut des femmes. pp. 307-327; doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.2005.5914>
- 5- MANGALAZA Eugène Régis. Lien et délien de la parentalité.
Université de Toamasina / Ecole des Beaux Arts de La Réunion
(Colloque International : Famille et Parentalité : rôles et fonctions)
16, 17, 18 Novembre 2005
- 6- Paul OTTINO. LES CHAMPS DE L'ANCESTRALITE A MADAGASCAR. Parenté, alliance et patrimoine. 11-06-1998.
- 7- Voahirana Tantely Andrianantoandro. Structures familiales, organisation des activités et développement en milieu rural malgache. Sociologie. Université René Descartes - Paris V, 2013.